

Céline VAGUER

Laboratoire CLLE-ERSS (CNRS UMR 5263 | Université Toulouse – Jean Jaurès)

vaguer@univ-tlse2.fr

Nom de Zeus ! Par Jupiter ! Oh putain ! L'interjection de la langue au discours¹

« Je demande votre pardon. Nous continuerons plus tard.

— Mais où vont-ils, **par Jupiter** ?

— Je ne sais pas, **par Mercure** ! Ils nous laissent tomber en plein combat. Ça ne se fait pas, ça. »

(Goscinnny & Uderzo, *Astérix chez les Bretons*, 1966 : 6)

Introduction

L'interjection est d'un usage très fréquent à l'oral et répandu à l'écrit ; or, elle reste marginale dans l'étude de la langue, alors même qu'elle joue un rôle central dans le discours².

L'interjection est une sorte de cri qu'on jette dans le discours pour exprimer un mouvement de l'âme, un état de pensée, un ordre, un avertissement, un appel. (Grevisse 1959⁷ : 966)

La présente étude traite de deux questions reliées, malgré les apparences ; la première est celle de la place occupée par les interjections au sein des « parties du discours » / « classes de mots » : faut-il les y maintenir ? ; la seconde est de savoir si elles ont un rôle prédicatif. Nous verrons que l'une et l'autre ne sont pas si éloignées que cela.

La première interrogation est issue d'un constat pédagogique : l'enseignant(e) n'est souvent pas « à l'aise » avec cette « catégorie grammaticale »³, lorsqu'il s'agit de l'aborder dans le cadre d'une approche descriptive et structurale des constituants de la phrase simple canonique (« la phrase étant alors conçue pour la « grammaire » comme l'unité maximale au-delà de laquelle les outils, l'analyse et le raisonnement ne sont plus efficaces » (Leeman 2013 : 13)), basée sur leur distribution, car il est difficile d'en fournir une définition morpho-syntaxique rigoureuse qui lui soit propre. Le premier objectif de cette recherche est de rassembler des critères mettant fin à cette incertitude. Si l'on n'en trouve pas qui permettent une caractérisation à la fois spécifique et générale de l'interjection comme « catégorie grammaticale », doit-on continuer à la présenter comme telle ? Et, si l'on en découvre, quelles sont alors les propriétés qui la caractérisent (forme, construction, valeur, fonction) au même titre que les autres « parties du discours » ? Ces éléments de réponse précieux pour l'enseignant(e) le seront également pour les étudiant(e)s de Licence, ou qui préparent le CAPES ou l'Agrégation, et qui peuvent éprouver de grandes difficultés lorsqu'il s'agit de traiter ces éléments dans les textes.

À celui qui l'interroge ainsi, le langage présente une multitude de mystères qu'un esprit cultivé a le devoir d'éclaircir, car si l'on veut bien apprendre, c'est à condition de comprendre ensuite, et notre génération, toute pleine de l'esprit d'examen et de raisonnement que la science a développé en elle, veut savoir en grammaire comme ailleurs, non seulement le comment, mais le pourquoi des choses. (Brunot 1899⁴ : xxvi)

[...] toutefois [...] il serait périlleux de vouloir la comprendre en même temps qu'on l'apprend et la discuter avant de la savoir. (Brunot 1899⁴ : xxix)

La seconde interrogation concerne le rapport de l'interjection à la notion de « prédicat », laquelle est souvent abordée par le biais d'une définition fonctionnelle de la phrase en termes de « P = GN_{sujet} + GV_{prédicat} ». Qu'en est-il alors de ces « parties du discours » que certains ouvrages de référence n'en identifient pas moins comme des « phrases atypiques » (Riegel, Pellat & Rioul 1998⁴ : 453), des « mots-phrases » (Pellat & Fonvielle 2017 : 210) ou des « énoncés » ?

¹ Je remercie Danielle Leeman, Georges Kleiber et Marc Wilmet pour les riches échanges que nous avons eus autour de l'interjection, qui m'ont permis d'éclaircir certains points liés à cette recherche.

² Barberis analyse deux passages de *Rhinocéros* de Ionesco et montre que l'interjection tient une place primordiale dans l'analyse du texte : « c'est autour de l'interjection *brrr...* que s'opère la transformation de Jean en rhinocéros à l'acte II, et, à l'acte III, c'est sur elle que Bérenger achoppe lorsqu'il tente de s'identifier à cette espèce » (1992 : 52).

³ Sur la distinction « partie du discours », « classe de mots », « classe grammaticale », voir Vassant (1979).

Nous montrons, dans un premier temps, que l'interjection a toujours été perçue comme une « partie du discours » problématique et qu'elle devient une classe « fourre-tout » qui regroupe un certain nombre de mots qu'il convient en fait de distinguer (§ 1). Pour mettre fin à l'incertitude de savoir si elle est, ou non, une « partie du discours », nous listons ses caractéristiques formelles, fonctionnelles et sémantiques (§ 2) – ce qu'aucun ouvrage n'a proposé jusqu'ici – démontrant ainsi qu'elle constitue une partie du discours située aux marges de la phrase (syntaxiquement un « incident », selon le terme de Marandin 1999). Ces caractéristiques amènent alors à la considérer comme une partie du discours (§ 3) non négligeable, qui fonctionne comme un marqueur de « modalisation discursive ». En guise de conclusion (§ 4) sont présentés quelques enjeux liés à leur étude, car les interjections sont loin d'être marginales dans la langue ; les ignorer revient à passer à côté de ce qui constitue notre langue et notre culture.

1. L'interjection, une « classe de mots » problématique ?

L'interjection est traditionnellement identifiée comme l'une des « parties du discours », ces éléments de la phrase qui se combinent les uns aux autres pour produire du sens selon des règles établies. Comme toutes les « parties du discours », son identification doit reposer sur des règles strictes (claires, précises, limitées) fixées par la syntaxe (formelles et fonctionnelles) permettant de lui assigner une place et un rôle dans la phrase. « Chacun[e] doit avoir son rôle déterminé et ne pas empiéter sur le voisin. » (Brunot 1899⁴ : 30). Le nom alloué à une partie du discours permet d'identifier à la fois chacun des mots constituant la classe (et donc de lui attribuer une étiquette catégorielle ; on parle alors de « catégorie grammaticale ») et l'ensemble de ceux-ci (la « classe de mots » : *Interjection*). Ainsi, *Mince !* relève de la « catégorie grammaticale » INTERJECTION et fait partie de la « classe de mots » INTERJECTION ; ce qui n'empêche pas qu'une forme linguistique puisse appartenir à plusieurs classes (polycatégorisation) du moment qu'elle répond aux critères spécifiques de ladite classe.

Classer les mots de la langue en parties du discours n'est pas sans difficulté et les procès d'intention à son égard ne sont pas rares : « vicieuse à la base, cette classification est inconséquente à l'usage » (Tesnière 1959 : 52), « la difficulté de classer les parties du discours est telle qu'on n'est pas arrivé jusqu'ici à une classification satisfaisante » (Vendryès 1921 : 136). Il faut reconnaître que si l'on admet, à titre de postulat théorique, que la langue est un système dont par conséquent, par définition, toutes les unités s'opposent par quelque trait, il faut du même coup admettre qu'il est impossible d'y trouver deux unités possédant exactement le même ensemble de propriétés, et ce, y compris au sein d'une même classe ! C'est donc en réalité à partir d'un sous-ensemble de critères retenus comme pertinents que l'on décide, ou non, de l'appartenance de telles et telles unités à une même classe.

Malgré cette souplesse, l'interjection est, de toutes les « parties du discours », celle qui pose le plus de problèmes⁴. La consultation des grammaires et travaux linguistiques, comme des *Codes de terminologie* (qui servent de références pour l'enseignement de la langue, mais aussi pour établir les programmes scolaires notamment) – cf. Tableau 1 –, permet d'en prendre conscience et de dresser plusieurs constats :

- premier constat : l'interjection y est souvent identifiée comme une « partie du discours » (dont le nombre peut varier – de 4 à 11 – d'une source à l'autre), mais sans que les ouvrages ne définissent ce qu'ils entendent par « partie du discours » (cela semble être une évidence pour tout un chacun !) et sans qu'aucune règle stricte ne soit proposée pour sa caractérisation (alors que des propriétés morpho-syntaxiques sont données pour les déterminants, noms, adjectifs, pronoms, verbes, adverbes, conjonctions et prépositions) : il ne s'agit que d'une étiquette qui lui est attribuée ; la terminologie grammaticale n'évolue guère au cours du temps, elle ne fait que refléter des changements théoriques ;

⁴ Pour une approche historique de ces aléas, v. Colombat (éd.) (1988), Lallot (1988), Rosier (1988), Buridand (éd.) (2006), Melnikiené (2015), entre autres.

- deuxième constat : si des chapitres entiers sont consacrés aux déterminants, noms, adjectifs, pronoms, verbes, adverbes, conjonctions et prépositions, aucun n'est réellement consacré à l'interjection⁵ : celle-ci est marginalisée ;
- troisième constat : les analyses sont souvent succinctes (voire absentes), redondantes et limitées à une approche sémantique du type : « l'interjection sert à exprimer... » ; il n'y a pas de critères formels mentionnés (permettant de la distinguer des autres « parties du discours »), les ouvrages se contentant bien souvent d'exhiber une liste d'interjections (liste que l'on retrouve d'un ouvrage à l'autre)⁶ ;
- quatrième et dernier constat : elle est identifiée⁷ tantôt comme un adverbe (chez les Grecs, par Denys le Thrace), tantôt comme une *particula interjecta* (par les Romains), tantôt comme une partie de discours « autonome », tantôt comme une sous-classe de « mots invariables », tantôt comme un « mot-phrase », mais elle peut ne pas même être répertoriée, car son « étude ne relève pas de la syntaxe » (Wartburg & Zumthor 1947 : 39).

SOURCE	DATE	CLASSES DE MOTS	REMARQUES
Grammatici Graeci (Denys le Thrace, Apollonios Dyscole) [Lallot 1988]	-	onoma (nom), rhēma (verbe), metokhē (participe), arthron (article), antōnumia (pronom), prothesis (préposition), epirrhema (adverbe), sundesmos (conjonction)	8 parties du discours → l'interjection est absente, mais peut être répertoriée parmi les adverbes.
Grammatici Latini [Rosier 1988, Colombat 1988]	Donat	nomen, pronomen, verbum, adverbium, participium, conjunctio, praepositio, interjectio	8 parties du discours (nombre variable de 5 à 13 parties du discours)
	Priscien	nomen, verbum, participium, pronomen, praepositio, adverbium, interjectio , conjunctio	
Meigret Estienne [Auroux 1988]	1550 1557	article, nom, pronom, verbe, particule, préposition, adverbe, conjonction, interjection	9 parties du discours → liste des interjections
Ramus [Auroux 1988]	1562	nom, verbe, adverbe, conjonction	4 parties du discours → l'interjection est absente ; elle est regroupée sous l'adverbe (tout comme la préposition).
Beauzée [Auroux 1988]	1767	interjection , nom, pronom, adjectif, verbe, préposition, adverbe, conjonction	8 parties du discours
Chassang	1876	nom/substantif, article, adjectif, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction, interjection	9 espèces de mots ou parties du discours
Brunot	1899 ⁴	nom, adjectif, noms de nombre, pronom, article, verbe, adverbe, préposition, conjonction, interjection	10 parties du discours
Nomenclature grammaticale	1910	nom, article, pronom, adjectif, verbe, mots invariables	6 formes → l'interjection est une sous- classe des mots invariables (adverbe, préposition, conjonction, interjection).

⁵ Nous rejoignons sur ce point Richet (2001 : 2).

⁶ Cf. les listes d'interjections proposées par Estienne (1557), Gaiffe *et al.* (1936), Grevisse (1959⁷ : 967), Dubois, Jouannon & Lagane (1961 : 131), Wilmet (1997 : 499), entre autres.

⁷ Pour un parcours historique de l'évolution du statut de l'interjection, v. Buridant (2006 : 3 *sqq.*), Demonet (2006 : 59 *sqq.*) ; pour l'évolution de la terminologie des parties du discours notamment au XVI^e siècle, v. Julien (1988).

SOURCE	DATE	CLASSES DE MOTS	REMARQUES
<i>Grammaire de l'Académie française</i> ⁸	1932	nom, article, pronom, adjectif, adjectif qualificatif, verbe, mots invariables	7 classes → l'interjection est une sous-classe de mots invariables (adverbe, interjection , préposition, conjonction).
<i>Gaiffe et alii</i>	1936	nom, pronom, adjectif, article, verbe, mots invariables	6 classes → l'interjection est une sous-classe des mots invariables (adverbe, préposition, conjonction, interjection).
<i>Wartburg & Zumthor</i>	1947	verbe, nom, adjectif qualificatif, article, pronom, pronom personnel, adverbe, préposition	8 classes → pas de mention de l'interjection
<i>Nomenclature grammaticale</i>	1949	nom, article, pronom, adjectif, verbe, mots invariables	6 formes → l'interjection est une sous-classe des mots invariables (adverbe, préposition, conjonction, interjection).
<i>Yvon</i>	1958	« Mots invariables significatifs : EXCLAMATIONS ou INTERJECTIONS – ADVERBES »	–
<i>Grevisse</i>	1959 ⁷	nom, article, adjectif, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction, interjection	9 parties du discours
<i>Dubois, Jouannon & Lagane</i>	1961	nom, adjectif, article, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction, interjection	9 espèces de mots
<i>Wagner & Pinchon</i>	1962	substantif, déterminant du substantif, adjectif qualificatif, pronom, verbe, adverbe, conjonction de coordination, préposition	8 catégories → pas de mention de l'interjection
<i>Galichet & Galichet</i>	1969	nom, verbe, article, adjectif, pronom, adverbe, conjonction, préposition	8 catégories → pas de mention de l'interjection
<i>Dubois & Lagane</i>	1971	nom, verbe, déterminant, adjectif, adverbe, préposition, pronom, conjonction	8 classes de mots / parties du discours → l'interjection n'est pas un élément de la phrase ; elle remplace une phrase exclamative.
<i>Nomenclature grammaticale</i>	1975	verbe, nom, déterminant, pronom, adjectif qualificatif, adverbe, préposition, conjonction, interjection	9 classes
<i>Grevisse</i> [Wilmet 1997]	1980	nom, article, adjectif, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction, interjection	9 classes
<i>Bonnard</i>	1981	nom, article, adjectif, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction, interjection	9 classes → « Termes hors proposition : interjection , apostrophe, onomatopée »
<i>Arrivé, Gadet & Galmiche</i>	1986	–	L'interjection est l'une des neuf « parties du discours »

⁸ La *Grammaire de l'Académie française (GAF)*, publiée en 1932, se définit comme « un traité exact de toutes les parties de l'oraison et de toutes les constructions régulières et irrégulières, avec la résolution des doutes qui peuvent naître sur ce sujet » (*ibid.* : vi). Cependant, l'Académie n'explicite pas la notion même de « parties de l'oraison » et ne consacre qu'une page à l'interjection dans une sous-partie qui concerne les « mots invariables ». Son intérêt n'est pourtant pas négligé puisque les interjections sont identifiées, au même titre que les adverbes, comme des « mots invariables [qui] ont dans la proposition une importance égale à celle des mots variables » (*ibid.* : 16).

SOURCE	DATE	CLASSES DE MOTS	REMARQUES
			traditionnelles.
Grevisse & Goosse [Wilmet 1997]	1986	nom, adjectif, déterminant, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction de subordination, conjonction de coordination, introducteur, mot-phrase	11 classes → l'interjection est classée sous « mot-phrase ».
Riegel, Pellat & Rioul	1994	groupe nominal, groupe verbal, adjectif & groupe adjectival, préposition & groupe prépositionnel, adverbe	5 constituants de la syntaxe de la phrase simple → l'interjection est mentionnée dans « Les types de phrases » > « Aux marges de la phrase » > « interjection, apostrophe, mots-phrases ».
<i>Terminologie grammaticale</i>	1997	nom, déterminant, adjectif qualificatif, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction de subordination, conjonction de coordination, interjection	10 classes → l'interjection est également mentionnée dans la section « La phrase » > « Phrase non verbale » : phrase nominale, interjection, mot-phrase.
Wilmet	1997	nom, article, adjectif, pronom, verbe, adverbe	6 classes → l'interjection est une « prédication première impliquée ».
Dunoyer & Stolz	2007	verbe, nom, adjectif qualificatif, déterminant, pronom, préposition, conjonction de coordination, conjonction de subordination, adverbe, interjection , onomatopée	11 classes
Grevisse & Goosse	2008 ¹⁴	nom, adjectif, déterminant, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction de subordination, conjonction de coordination, introducteur, mot-phrase	11 parties du discours
<i>Terminologie grammaticale</i>	2016	nom, verbe, déterminant, adjectif, pronom, adverbe, préposition, conjonction, interjection	9 classes de mots (ou catégories grammaticales) + 3 fonctions syntaxiques (au sein de la phrase) : sujet de la phrase, prédicat de la phrase, complément de phrase

Tableau 1. Place de l'interjection dans la nomenclature grammaticale
(en maintenant l'ordre d'énumération des parties du discours dans les ouvrages consultés)

La classe des « adverbes » est souvent elle-même considérée comme une classe « fourre-tout » (Lallot 1988 : 17), une « classe poubelle » (Cherrel 1977 : 251) – l'adverbe étant isolé des autres parties du discours comme « mot invariable [...] ». Cette définition vague et peu opératoire permet de faire déclarer adverbe tout mot invariable qui n'est ni préposition ni conjonction » (Lallot 1988 : 17). L'interjection y trouvait donc naturellement sa place ! Puisque l'adverbe est désormais une classe bien délimitée (de nombreuses études lui ont été consacrées), il se peut que l'on attribue dorénavant le qualificatif de classe « fourre-tout » à l'interjection, puisque les grammaires et ouvrages de référence n'hésitent pas à y regrouper, sans opérer de distinction entre eux, des mots qu'il convient désormais de distinguer⁹ parmi les mots incidents à (aux marges de) la phrase (cf. § 2.6) : les interjections (*Par Jupiter !*), les onomatopées (*boum !*), les apostrophes (*Garçon ! un*

⁹ La place nous manque pour présenter les arguments en faveur d'une telle distinction, nous l'abordons toutefois en conclusion (cf. § 4 *infra*).

café...), les signaux d'attention (*Allô ? Salut !*). Serait-elle devenue à son tour cette « partie honteuse du discours » comme l'annonce L. Rosier (1995) ?

2. Mettons fin à l'incertitude ! Tentative de caractérisation de l'interjection comme « partie du discours »

Il y a donc un paradoxe à vouloir maintenir à tout prix l'interjection parmi les « parties du discours » sans pour autant pouvoir en dire grand-chose – et pourtant il faut bien que la grammaire, c'est là sa première tâche – inventorie et classe toutes les unités de la langue. Dans ce qui suit est dressée une liste de caractéristiques formelles (morphologiques, syntaxiques et distributionnelles), afin de tenter d'identifier enfin, de manière minimalement stable, l'interjection comme une « partie du discours », ce que l'on n'a pu trouver dans aucun ouvrage jusqu'ici.

2.1. Critères morphologiques

L'interjection fait partie des mots dits « invariables », comme le sont également l'adverbe, la conjonction ou la préposition. La morphologie distingue les interjections de forme courte (« interjections phonatoires ») de celles qui sont formées d'un ou de plusieurs mots (« interjections lexicales » et « locutions interjectives »), susceptibles d'être obtenues par conversion ou par altération.

- **Les interjections phonatoires**¹⁰ (de type : *Bah !*), mono- ou bisyllabiques, sont de nature vocalique ou consonantique.

Ah ! Bah ! Berk ! Bof ! Brrr ! Chut ! (chh !) *Eh ! Eh bé ! Euh ! Fi ! Hé ! Hein ! Hep ! Heu... Ho ! Hou ! Hum ! Oh ! Ouf ! Ouille ! Peuh ! Pouah ! Pff/Pfft/Pfut ! Zut !*

- **Les interjections lexicales**¹¹ (de type : *Flûte !*) sont de « véritables mots » (Brunot 1899⁴ : 635), qui ont été « détournés de leur sens primitif » (GAF 1932 : 200), désémantisés et figés (forme unique, absence de variations en genre et en nombre, de flexion, d'actualisateur) : « dans *Dieu !, Merde !*, il n'y a ni Dieu ni merde représentés et référentiellement visés, mais un affect qui se signifie à travers la nomination du sacré ou du censuré » (Bres 1995 : 84). Cette sous-classe d'interjections se renouvelle d'époque en époque, selon les caprices d'une certaine mode, et sont obtenues par conversion ou altération de noms, verbes, adjectifs ou adverbes :

[noms] *Aïe ! Bravo ! Ciel ! Diable ! Diantre ! Dieu ! Flûte ! Malheur ! Merde ! Pardi ! Parbleu ! Pardon ! Peste ! Putain !*

[verbes] (surtout à l'impératif) : *Tiens ! Va !*

[adjectifs] *Bon ! Hélas/Las ! Mince !*

[adverbes] *Comment ! Enfin ! Ouais !*

- **Les locutions interjectives**¹² (de type : *Mon œil !*) sont formées de plusieurs mots et équivalent à une simple interjection :

Allons bon ! La barbe ! Quelle barbe ! Sans blague ! Bin/bah, dis donc ! Eh bien ! Ça alors ! C'est ça. Juste ciel ! Et comment ! Comment donc ! Grands dieux ! Vingt dieux ! Mon Dieu ! Dieu de Dieu ! Bon Dieu ! Nom de Dieu ! Sacré bon Dieu ! Bon Dieu de bon Dieu ! Dieu merci ! Ça par exemple ! Par Jupiter ! Ma foi ! À la bonne heure ! Par Mercure ! Mon œil ! La paix ! Tu parles ! Ma parole ! À quoi bon ! Eh quoi ? Quoi encore ? Tonnerre de Dieu ! Tonnerre de Brest !

¹⁰ Elles reçoivent pour dénomination « interjections primaires », « interjections vocaliques » (Richet 2001), « simples cris » (Brunot 1899⁴ : 635 ; Grevisse 1959⁷ : 966), « simples cris jetés au milieu de la phrase » (GAF 1932 : 200), « interjections onomatopéiques » (Barberis 1995), « interjections primaires émotives » (Kleiber 2006).

¹¹ Elles reçoivent pour dénomination : « interjections secondaires » (Richet 2001), « interjections non onomatopéiques » (Barberis 1992).

¹² Appellation empruntée à Arrivé, Gadet & Galmiche (1986), également appelées « unités interjectives » (Grevisse 1959⁷ : 966).

2.2. Critères fonctionnels (syntaxiques et distributionnels)

Les critères fonctionnels permettent d'identifier les rapports que les interjections contractent avec les autres mots de la phrase et leur fonction dans la phrase.

- L'interjection (phonatoire ou lexicale) se suffit à elle-même : elle apparaît tantôt seule [1], tantôt associée à un autre constituant, phrase ou énoncé [2].

1. *Mince ! – Flûte ! – Zut ! – Oh ! – Par Jupiter !*
2. a. *{Mince + Flûte + Zut} alors !*
b. *Mon Dieu ! Non mais quel crétin ce type !*
c. *{Oh + Mince + Flûte + Zut + Par Jupiter}, il n'est pas rentré.*

- Certaines interjections sont commutables dans un environnement donné, d'autres non [3b], car la construction les en empêche (cf. la présence de *alors*). La contrainte n'est pas purement syntaxique mais également sémantique.

3. a. *{Mince + Flûte + Zut} alors !*
b. **{Oh putain + Par Jupiter} alors !¹³*
c. *{Oh putain + Mince + Flûte + Zut + Par Jupiter}, il n'est pas rentré.*

- L'interjection peut commuter avec une phrase (elle a donc un équivalent phrastique). Ainsi, derrière toute interjection se cache une phrase que l'on peut restituer, et ce, parce que le locuteur a connaissance de la signification associée à l'interjection (nous y reviendrons *infra*) :

4. *Pouah !* (= 'cela me dégoûte')
Aïe ! (= 'j'ai mal')
Chapeau ! (= 'je vous félicite')
Et ta sœur ? (= 'tu exagères')
Ça par exemple ! (= 'vous me surprenez')
Comment donc ! (= 'je vous en prie')
Putain ! (= 'je suis en colère, indignée, admirative, étonnée...')
Mon cul ! (= 'va te faire voir')

Cette commutation possible avec une phrase a régulièrement été mise en avant (cf. citations *infra*) pour permettre d'avancer que l'interjection devait être considérée comme une phrase constituée d'un élément non verbal ; elle entrerait ainsi dans une nouvelle « catégorie » de mots, celle des « mots-phrases », des « phrases averbales », des « prophrases », des « phrasillons »¹⁴ :

Le nom qu'on leur a donné leur convient assez peu. Car non seulement on les interjette dans le discours, mais souvent **elles s'emploient toutes seules et remplacent tout un discours**. [...] Quoi qu'il en soit, l'interjection tient lieu d'une phrase plus complète, elle n'en fait jamais partie. Aussi a-t-on eu tort d'en faire une partie du discours. Elle ne tient aux autres par aucun rapport syntaxique et n'a aucune analogie avec elles. Elle n'est pas un élément de la phrase, **elle est une phrase**. (Brunot 1899⁴ : 636 ; nous soulignons)

[...] une interjection appartient à la langue dès qu'elle a la valeur d'une phrase [...] **les interjections sont des phrases à un membre** comme toutes les autres. (Bally 1965 : 129)

¹³ *Alors* permet de séparer deux types d'interjection, tout comme *quoi* ou *à la fin*. On aurait dans la même situation : *{Mince + Zut + Flûte} quoi / à la fin, fais un peu attention !* mais pas : **{Oh + Par Jupiter} quoi / à la fin*. Nous remercions Danielle Leeman d'avoir attiré notre attention sur ce point, qu'il nous faut approfondir.

¹⁴ Cf. la liste de dénominations que peut recevoir l'interjection (liste de dénominations extraites de Wilmet (1997 : 501) et complétée par nos soins) : « mot-phrase de la langue » (Bally 1965), « mot-phrase » (Tesnière 1959 ; Wartburg & Zumthor 1947) ; « mot-phrase subjectif » (Grevisse & Goosse 2008¹⁴) ; « phrase exclamative averbale » (Grevisse & Goosse 2008¹⁴) ; « phrase non verbale » (*Terminologie grammaticale* 1997) ; « prophrase » (Wilmet 1997) ; « phrasème » (Wilmet 1997) ; « monème phrastique / unité asyntaxique » (Martinet 1979) ; « monorème exclamatif de sens embryonnaire » (Wartburg & Zumthor 1947) ; « phrasoïde » (Damourette & Pichon 1968) ; « phrasillon affectif impulsif » (Tesnière 1936, 1959 ; Barberis 1995) ; « holophrase/textschemata » (Rosier 2000) ; « phrase à prédication impliquée » (Wilmet 1997), « lexie-phrase » (Enckell & Rézeau 2005²).

La véritable nature de l'interjection « c'est d'être un factif nominal. Fectif, parce qu'à elle seule, **elle tient la place d'une phrase** ». (Damourette & Pichon 1968 : 417 ; nous soulignons)

L'interjection est un mot ou un groupe de mots invariable qui exprime avec vivacité une réaction affective de la personne qui parle ou qui écrit. **Elle peut constituer à elle seule une phrase**, de type impératif, interrogatif ou exclamatif. Dans sa relation avec son contexte, elle ne subit, elle n'exerce aucune influence syntaxique. (*Terminologie grammaticale* 1975 ; nous soulignons)

Mais dire que l'interjection est une phrase revient à mettre en cause la définition même de la phrase et les critères définitoires qui la caractérisent. En effet, l'interjection ne répond pas à la structure de base de la phrase simple (P = GN +GV), ne peut ni être mise à la forme négative (négation en *ne... pas*), ni être subordonnée, ni être précédée de *est-ce que* ou *n'est-ce pas que*. Donc la commutation de l'interjection avec une phrase n'en fait pas pour autant une phrase (elle n'en a pas les propriétés).

- Les interjections ne peuvent pas occuper n'importe quelle place dans la phrase ; autrement dit, elles ne peuvent pas être « interjetées n'importe où dans la phrase »¹⁵. Leur place n'est pas si libre que cela. En effet, elles se situent plutôt en position détachée (tête ou fin de phrase), elles précèdent ou suivent un énoncé. Elles semblent privilégier, toutefois, le détachement en tête de phrase [5]. Ces observations doivent être corrélées à l'interprétation intensive (modalité appréciative) qui leur est associée (cf. § 3.3).

5. a. *Mon Dieu ! Non mais quel crétin ce type !*
→ *Non mais quel crétin ce type ! Mon Dieu !*
b. *Oh mon Dieu ! Que c'est haut !*
→ *?? Que c'est haut ! Oh mon Dieu !*
c. *{Oh + Mince + Flûte + Zut + Par Jupiter + Tiens}, il n'est pas rentré.*
→ *?? Il n'est pas rentré, {Oh + Mince + Flûte + Zut + Par Jupiter} !*
d. *Ben, dis donc, tu ne te refuses rien !*
→ *?? Tu ne te refuses rien, ben, dis donc !*
→ *Tu ne te refuses rien, dis donc !*

- L'interjection n'entre pas dans la dépendance syntaxique d'un autre élément de la phrase ; autrement dit, elle n'a pas de relation avec les autres mots de la phrase. Elle n'a aucun rôle grammatical dans la structure syntaxique de la phrase ; elle n'y assume pas de fonction. Elle semble apposée à la phrase, souvent séparée du contexte par des signes de ponctuation (virgule, point d'exclamation, entre autres).

6. a. *Qu'est-ce que je vais devenir, mon Dieu, si cette dame se trouve mal ?* (Daudet, *Jack*, 1876)
b. *Oh mon Dieu ! Que c'est haut !*

- L'interjection jouissant d'une autonomie fonctionnelle, elle peut donc être effacée/supprimée sans toucher à l'intégrité sémantique de la phrase. Il s'agit donc d'un constituant non essentiel syntaxiquement.

7. a. *Oh mon Dieu ! Que c'est haut !*
→ *Que c'est haut !*
b. *Tiens, il pleut !*
→ *Il pleut.*
c. *Ah ! vraiment, je te trouve magnifique !* (Proust, *À la recherche du temps perdu*, t. VII, 1919)
→ *Vraiment, je te trouve magnifique !*

¹⁵ La GAF laissait entendre que les interjections étaient « jeté[e]s au milieu de la phrase » (1932 : 200).

- Les interjections peuvent être répétées/entrer en construction avec d'autres interjections (une distinction devra donc être établie au sein des interjections) ou avec des adverbes de liaison ; elles peuvent également avoir une expansion.

8. a. *Ha ! ha ! ha !*
b. *Oh mon Dieu !* [Oh + mon Dieu]
c. *Oh ben, oui j'ai menti.* [Oh + ben] (cité par Rosier 2006)
d. *Mais mince à la fin ! Y'en a marre !* [Mais + mince + à la fin]

- À l'écrit, l'interjection peut être identifiée par un signe graphique (majuscule à l'initiale et/ou ponctuation à la finale) qui permet sa délimitation. La ponctuation peut être un point d'exclamation, un point de suspension ou un point d'interrogation. Cette ponctuation manifeste à l'écrit une intonation et une intensité sonore propres à l'oral (cf. § 2.3).

9. a. *Zut ! – Mince ! – Oh ! très bien !*
b. *Ah bon ?*
c. *Euh...*

2.3. Critères prosodiques

Cette intonation et cette intensité sonore (qui ne peuvent se manifester directement à l'écrit et qui sont alors représentées par une ponctuation, chargée de représenter leur dimension vocale et expressive) jouent un rôle important¹⁶ dans la compréhension et la signification à associer à l'interjection (cf. § 2.5) – leur attribuant une « charge affective » (l'étonnement, la douleur, l'indignation, l'impatience, la colère, le dépit, le dégoût, la peur, la tristesse, le bonheur, le plaisir, la joie, la surprise, l'admiration, l'enthousiasme, le soulagement, etc.) –, tout comme le contexte linguistique ou la situation d'énonciation. Cette modulation est dépendante d'une énonciation, d'une mise en voix de la langue : le discours (cf. § 3).

2.4. Fonction prédicative

Les interjections ne sont pas nécessairement de nature verbale. Or, à elles seules, elles font sens, pourquoi ? Parce que, sémantiquement, elles sont prédicatives, elles forment le prédicat : « le constituant central [...] qui exprime la prédication » (Neveu 2000 : 90) et qui marque « l'aboutissement de l'énoncé » (Wartburg & Zumthor 1947 : 17). Ainsi, la « phrase » n'est pas la seule construction possédant un prédicat ($P = GN_{\text{sujet}} + GV_{\text{prédicat}}$). Pour M. Wilmet (1997), l'interjection doit être identifiée comme une *prédication première* (constitutive de l'énoncé) et porteuse de ses termes (*prédication impliquée* dans le sens « intérieure »), qui suffit à exprimer une émotion.

Certaines interjections arrivent même à exprimer des états d'âme et d'esprit si nuancés et si complexes, qu'elles en disent à elles seules plus qu'une phrase entière, et qu'il faut de longues périphrases pour en analyser et en définir le contenu sémantique. (Tesnière 1959 : 94)

Cette fonction prédicative de l'interjection avait déjà été perçue par Apollonius Dyscole qui arguait « que l'état de passion de celui qui crie est en quelque façon l'équivalent d'un verbe » (cité par Lallot 1988 : 18).

Les interjections, en tant que prédicat, sont porteuses de sens : elles disent quelque chose de quelqu'un ou de quelque chose d'autre. Elles apportent une information sur un « thème » implicite, souvent identifiable dans le contexte linguistique ou la situation de discours (cf. § 3).

¹⁶ Nous pensons que la description de la courbe mélodique et de la durée/hauteur des segments, etc. pourraient participer à l'identification de la charge émotive (douleur, colère, etc.) associée aux interjections du français, et ainsi conforter les caractéristiques présentées dans cette recherche, comme le signale Mertens : « l'intonation permet de prédire le statut informationnel de certaines entités, sans passer par une interprétation sémantique du message ou du contexte pragmatique » (2008 : § 112). Une telle étude reste à mener.

2.5. Valeurs sémantico-pragmatiques

L'interjection permet d'exprimer d'une manière vive une réaction affective du locuteur provoquée par la confrontation à une situation : sensation, émotion, sentiment de joie ou de douleur, de surprise ou de colère, de crainte ou de mépris, de plaisir ou de stupeur, etc.

Comment se fait-il que tout locuteur du français puisse saisir le sens caché des interjections ? leurs valeurs sémantiques et leur intensité ? Parce que le sens attribué à une interjection n'émane pas de son emploi en discours – il existe une « identité constante entre [son] sens hors contexte et son sens en discours » (Arrivé, Gadet & Galmiche 1986 : 343). Autrement dit, l'interjection se trouve associée de façon conventionnelle, arbitraire, à telle ou telle émotion ou tel ou tel sentiment, et cela est renforcé par le marquage exclamatif : nous savons que les interjections *Par Jupiter !* ou *Hélas !* ne peuvent « servir d'expression à n'importe quelle émotion » (Kleiber 2006 : 17)¹⁷.

Ce faisant, tout locuteur est obligé d'apprendre¹⁸ et de mémoriser les valeurs prédicatives associées aux interjections avant que celles-ci deviennent une réalité subjective ; leur production effective pourra alors se faire de manière tout à fait involontaire, spontanée, dans le discours.

2.5.1. Valeurs sémantiques des interjections vocaliques

La charge émotive dénotée par certaines interjections vocaliques ne peut être identifiée que grâce à l'intonation (courbe mélodique), complétée par leur contexte discursif (c'est le cas, par exemple, des interjections *Ah ! Oh ! Heu...*). Il s'agit de « bruits par lesquels nous manifestons nos sentiments » (Bonnard 1981 : 97), de « cris parlés de sens affectif » (Olivier 1986 : 60) ; par exemple, *Waouw !* pour l'admiration, *Bof !* ou *Pfff !* pour le manque d'enthousiasme, *Oups !* pour constater que l'on vient de commettre un oubli, une erreur.

[AH !] *Ah !* peut aussi bien marquer un sentiment vif (plaisir, douleur, admiration, impatience, etc.), qu'avoir valeur d'insistance et de renforcement (*Ah ! Que je souffre !*). Un *ah !* de plaisir (*Ah ! comme c'est beau !*) n'a pas la même intonation qu'un *ah !* de douleur (*Ah ! C'est vraiment affreux.*). Doublée, l'interjection *ah !* marque la surprise ou la perplexité (*Ah ! Ah !*).

[OH !] *Oh !* peut marquer l'étonnement (*Oh ! vous semblez vraiment perdre la tête*), la frayeur (*Oh ! votre corne s'allonge à vue d'œil !*), le désir (*Oh ! comme je voudrais être comme eux !*)¹⁹, mais aussi le scandale (*Oh ! c'est inadmissible !* – dit-on la bouche pincée et le regard courroucé), l'admiration (*Oh... comme tu es belle ce soir ma chérie.*) – et il y en a sans doute bien d'autres.

[HEU...] *Heu...* peut marquer l'embarras (*– heu... oui, c'est vrai. Je peux bien faire ça pour vous.* (Colette, *Claudine à l'école*, 1900)), l'hésitation, la difficulté à trouver ses mots (*Comme si elle avait compris [...] et qu'elle répondait de façon purement, heu... protocolaire, tu vois ?* (Jonquet, *Moloch*, 1998)), la timidité.

2.5.2. Valeurs sémantiques des interjections lexicales

Les interjections lexicales dénotent soit une émotion (fonction émotive), soit un sentiment / un état psychologique (fonction expressive). Comme pour les interjections vocaliques, la valeur/signification associée à cette émotion ou ce sentiment pourra être identifiée grâce à l'intonation complétée par l'instruction du contexte discursif. L'instance d'énonciation permet de nuancer/orienter l'actualisation de leur sens (ambiguïté, effet de sens, etc.). Beaucoup d'entre elles sont axiologiquement marquées, connotant une modalité péjorative, dépréciative, défavorable.

VALEURS SÉMANTIQUES	INTERJECTIONS	MISE EN CONTEXTE
admiration, étonnement, surprise	(Ça) par exemple ! Ciel ! Juste ciel ! Bonté divine !	WINNIE. – (Mondaine.) <i>Ça par exemple ! Voilà un plaisir auquel je</i>

¹⁷ Voir également Kleiber (2006 : 21-22), Świątkowska (2006 : 51 *sqq.*).

¹⁸ Il n'existe pas, à notre connaissance, d'ouvrages en faisant le recueil. Peut-on envisager que, un jour, il en existe un qui les répertorie, mentionnant alors les formes existantes, les valeurs qui leur sont associées au regard de leur emploi effectif en discours et de leur intonation ? Ces données seraient précieuses tant pour l'enseignement que l'acquisition de la langue, mais également pour le traitement automatique des données ou la traduction.

¹⁹ Valeurs pragmatiques de *Oh !* et *Ah !* proposées par Barberis (1995 : 56) dans son étude de *Rhinocéros* de Ionesco.

VALEURS SÉMANTIQUES	INTERJECTIONS	MISE EN CONTEXTE
	Dieu ! Grands dieux ! Vingt dieux ! Mon Dieu ! Diable ! Diantre ! Fichtre ! Mince ! Merde ! Ma parole ! Pardon ! Pardon ? Peste ! Putain ! Allons bon ! Bien {joué/vu} (Callaghan) !	<i>ne m'attendais guère.</i> (Beckett, <i>Oh les beaux jours</i> , 1963) Putain ! ces musicos y z'ont vraiment trop d'talent (Renaud, <i>Mistral gagnant</i> , 1985)
adhésion, approbation	Bon ! Bravo ! Cool ! Grands dieux ! Ma foi ! Ouais ! Pardi ! Parbleu ! À la bonne heure ! Super-dément !	<i>Madame De Céran. Bon ! Il faut qu'on sache ton retour. Du reste, je ferai passer une note aux journaux.</i> (Pailleron, <i>Le Monde où l'on s'ennuie</i> , 1869)
conseil, appel à se détendre	Calmos ! Cool Raoul ! Relax (Max) ! À l'aise (Blaise) ! Tranquille (Émile)	<i>Sans penser à autre chose. Relax ! Très bien ! Et maintenant, de plus en plus fort : on ôte la culotte et on montre ses fesses ! Calmos ! J'ai les mêmes... en moins bien !</i> (Dorin, <i>Les Vendanges tardives</i> , 1997)
approbation ironique	C'est ça. Comment donc ! Taratata ! Ah ouais ! À la bonne heure ! Mon œil ! Sans blague ! Ben voyons !	Sans blague, vieux, ça ne te serait pas égal de chanter autre chose ? (Courteline, <i>Boubouroche</i> , 1910)
colère, indignation, impatience, fureur (juron pour éviter le blasphème ²⁰ , transgresser une norme)	(Et) Basta ! Ça alors ! Comment ! Quoi encore ? La barbe ! Quelle barbe ! Damned ! Dieu ! Vingt dieux ! Mon Dieu ! Dieu de Dieu ! Bon Dieu ! Bon sang ! Sacré bon Dieu ! Bon Dieu de bon Dieu ! Par tous les Dieux ! Grands Dieux ! Bonté divine ! Jarnidieu ! Jarnibleu ! Malheur ! Merde ! (Oh) Putain ! Ma parole ! Nom d'un chien ! Nom d'une pipe ! Nom d'un petit bonhomme ! Nom de Dieu ! Nom de Zeus ! Scrongneugneu (<i>sacré nom de Dieu</i>), Saperlipopette / Saprستي [Tics de langage du capitaine Haddock] Tonnerre de Dieu ! Mille tonnerres ! Tonnerre de Brest ! Mille milliards de mille sabords ! Par Jupiter ! Par Benelos ! Par Thor ! Par Odin ! Par Toutatis ! Par Junon !	– Oh putain !... C'est pas vrai... (Gavalda, <i>Ceux qui savent comprendre</i> , 2000) Voilà bien des sergents ! Par Jupiter ! tous les lévriers de la meute y sont. (Hugo, <i>Notre-Dame de Paris</i> , 1832) Assez ! Assez ! Prends sur toi, nom d'une pipe ! Réagis, sapristi ! nom d'un chien ! Redresse-toi ! (Ducharme, <i>L'avalée des avalés</i> , 1966) – saperlipopette ! Laissez-moi donc placer un mot ! Vous aurez toujours raison si vous êtes tout seul à parler ! (Courteline, <i>Messieurs les ronds-de-cuir</i> , 1893) – Ras le bol de cette histoire ! crie Justine. Je vais le changer d'école et basta ! (Buron, <i>Chéri, tu m'écoutes ?</i> , 1998)
contrariété, inquiétude	Aïe ! Damned ! Diable ! Maman ! Malheur !	– Aïe ! J'ai laissé les clés sur la voiture. – Damned. Comment t'as deviné ? se força-t-elle à sourire. (Gavalda, <i>La Consolante</i> , 2008)
déception, impatience, mécontentement, agacement,	Allons bon ! Allons donc ! Enfin ! Flûte ! Merde ! Mince ! dis donc. (Ça) par exemple !	<i>Mais je retrouve plus mon faux col... Tant pis ! Je devais être revenu pour</i>

²⁰ Certaines interjections lexicales traduisent une impatience (une décharge émotive du locuteur). Il s'agit de « jurements » qui transgressent linguistiquement un code moral ou religieux – atteinte à une divinité, aux croyances religieuses ou aux instances dirigeantes de cette croyance. « Le locuteur prend l'allocutaire à témoin pour jurer contre quelque chose tenu pour sacré ou tabou par la collectivité en nommant précisément les mots sacrés ou tabous » (Olivier 1994 : 227). Les « jurons » sont des « jurements d'outrage » qui « procèdent du besoin de violer l'interdiction biblique de prononcer le nom de Dieu » ; les jurons sont à l'origine une « blasphémie » (Benveniste 1974 : 254). « Aujourd'hui, nous ne nous gênons guère pour nommer le diable ou Dieu. Il n'en était pas de même autrefois. On avait adopté des euphémismes : *Diable* devenait *diantre* ; *dieu* était changé en *bleu*. De là les composés : *corbleu* (par le corps de Dieu) ; *morbleu* (par la mort de Dieu), *palsambleu* (par le sang de Dieu) ; *maugrébleu* (je maugrée Dieu), etc. » (Brunot 1899⁴ : 636). Ce besoin de bafouer le divin, de blasphémer, suscite toujours une censure et, par conséquent, une formulation atténuante, moins outrageante (en remplaçant, par exemple, *Dieu* par un autre terme : *au nom du ciel !* pour *au nom de Dieu*).

VALEURS SÉMANTIQUES	INTERJECTIONS	MISE EN CONTEXTE
regret, réprobation		dîner ! Mince ! C'est bien ma putaine déveine ! (Céline, <i>Mort à crédit</i> , 1936)
dépit, lassitude, dédain, découragement, résignation, indifférence, mépris, refus	À quoi bon ! Ma foi ! Tant pis ! Malheur ! Merde ! Va !	– à quoi bon ! Puisque vous refusez ? (Zola, <i>Une page d'amour</i> , 1878) – <i>Pauvre type, va</i> !
dégoût, écœurement, désapprobation, répulsion	Fi !	– Fi ! dit Marguerite, ce serait outrager mon père. (Balzac, <i>La Recherche de l'absolu</i> , 1846)
douleur, plainte	Aïe ! ²¹ Las !	– Aïe ! Ouille ! Ça fait mal, arrêtez ! (Lang, <i>Les Indiens</i> , 2001)
doute, hésitation, réticence, scepticisme, incertitude	Mon œil ! Allons donc !	– <i>Moi ? a dit Coccioli. Comment ça ? Mais non !</i> – Mon œil . Pendant que vous me cherchiez chez Haymann, quelqu'un d'autre me cherchait chez Charlotte Malrakis. (Manchette, <i>Que d'os</i> !, 1976)
	Tu parles !	– <i>Alors, Laforêt, qu'est-ce que vous pensez de mon poulain ? Est-ce qu'il est sur la bonne voie ?</i> – Tu parles ! Si tous mes zigues avaient autant de conscience, de jugeote, de discrétion aussi... (Gibeau, <i>Allons z'enfants</i> , 1952)
encouragement, consolation, empathie, ou injonction	Allons ! Allez ! Va ! Vaz-y ! ²²	Allons ! ne t'inquiète pas. Allez ! on se retrouvera. <i>J'ai bien souffert, va</i> !
gratitude	Merci !	<i>Grâces à vous</i> ! Merci ! (coll., <i>La révolution surréaliste</i> , 1927)
joie	Cocorico ! Youpee !	– Allez, youpee ! On passe prendre les bagages en vitesse et en route pour Roissy et l'aventure. (Buron, <i>Chéri, tu m'écoutes ?</i> , 1998)
refus, dénégation virulente	Taratata ! Va !	<i>Ton maître par-ci !... Liberté par-là !... Taratata</i> ! Moi jamais ils m'ont étourdi !... Jamais ! (Céline, <i>Mort à crédit</i> , 1936)
reproche	Bravo !	<i>Le Président. Vous, vous allez commencer par vous taire. Vous répondrez quand on vous questionnera.</i> <i>Alfred. Bravo</i> ! C'est trop fort ça, aussi, d'être insulté par une canaille. (Courteline, <i>Un client sérieux</i> , 1897)
satisfaction, soulagement	Bravo ! Dieu merci ! Tant mieux !	<i>Je pense que ce visage est assez passable, et que pour le bel air, Dieu merci, nous ne le cédon</i> s à personne. (Molière, <i>La Princesse d'Élide</i> , 1664)

Tableau 2. De quelques valeurs sémantiques associées aux interjections lexicales

2.6. Conclusion

Morphologiquement, l'interjection ne se distingue pas radicalement des autres mots, sauf les interjections phonatoires, en ce qu'elles peuvent consister en une suite de consonnes (comme

²¹ Voir Kleiber (2016-2017). *Aïe*, traditionnellement défini comme l'expression d'une douleur physique, peut également exprimer la crainte d'avoir été découvert en train de copier sur son voisin (si le mot est prononcé par un étudiant qui voit s'avancer vers lui le surveillant de l'examen) ou pour commenter une situation dommageable (cf. §3.2).

²² Voir Sierra Soriano (2006).

chht ! ou *psst !*), ce qui n'est pas le cas des lexèmes formant les autres parties du discours. Cette potentialité peut donc être considérée comme une caractéristique propre à la classe des interjections. En revanche, posséder une valeur sémantique et une fonction prédicative ne leur est pas spécifique puisque c'est le cas des verbes aussi bien que des noms, des adjectifs et de certains adverbes – divers travaux attribuant ces propriétés aussi à au moins un certain nombre de prépositions. Syntaxiquement, l'interjection est autonome, mais c'est également le cas d'adverbes tels que *oui/non* – semblablement souvent considérés comme des « mots-phrases » et qui, d'ailleurs, sont pareillement susceptibles de commuter avec une phrase et d'être en position détachée :

10. *Tu crois qu'il est malade ?*
– *Oui (= Je crois qu'il est malade).*
– *Oui, je crois qu'il est malade.*
– *Je crois qu'il est malade, oui.*

Ce qui les distingue, c'est que *oui* et *non* ont la possibilité de dépendre d'un autre constituant – ne serait-ce que dans un emploi métalinguistique – ce qui n'est pas le cas des interjections :

11. a. *(Le mot) non sera ma seule réponse.*
b. ^{??}*Aïe fut sa seule réponse. / *Le mot « aïe » fut sa seule réponse.*
c. *Il a répondu (que) oui.*
d. ^{??}*Il a répondu aïe. / *Il a répondu que aïe.*

Il ressort de cette analyse que l'interjection a ses propres propriétés morphologiques et syntaxiques permettant de la définir comme une « partie du discours » différente de toutes les autres, et qui a donc sa place dans la classification des unités linguistiques opérée par la grammaire :

[Interjections] are grammatically peripheral, in the sense that they do not enter into constructions with other word classes, and are only loosely connected to sentences with which they may be orthographically or phonologically associated. They are also peripheral to the language system itself, in that they frequently involve the use of sounds which do not otherwise occur in English words. (Quirk *et al.* 1985 : 74)

Le fait que les interjections n'entrent pas en construction avec les autres mots dans la phrase – de même que les « adverbes d'énonciation » (Ducrot 1980), les appositions, les insertions (incidentes et incisives), les onomatopées, les signaux d'appel (entre autres) – justifie qu'on les considère comme des « incidents » (Marandin 1999 ; *parenthetical, disjunct* dans la linguistique anglo-saxonne²³), et non comme des « constituants »²⁴ de la phrase. Elles sont en dehors de la « micro-syntaxe » (Blanche-Benveniste 1997) qui s'ordonne autour du verbe (sujet, compléments, attributs, ajouts), n'entretiennent pas de relation sémantique avec une tête lexicale (argument, modifieur), ne sont pas soumises au clivage [12a], ni sous la portée de la négation [12b] ou de l'interrogation [12c] :

12. a. *Mince, il n'est pas rentré. → *C'est mince qu'il n'est pas rentré.*
b. *Oups, j'ai oublié ! → *Oups, je n'ai pas oublié mais zut de zut !*
c. *Ha ha, elle vient quand même ! → *Est-ce que ha ha, elle vient quand même, ou oh oh ?*

Elles prennent place dans le discours et permettent à un locuteur d'« exprimer un jugement sur l'énoncé en cours » (Marandin 1999 : 1), sur ce qu'il dit.

3. L'interjection : un marqueur de modalisation discursive

²³ « Parentheticals are not parentheticals *per se*; rather, they are said to be parentheticals because they are identified [...] as independent syntactic structures within another syntactic structure. » (Espinal, 1991 : 727, cité par Marandin 1999 : 4). Voir également McCawley (1982).

²⁴ Les « constituants » s'inscrivent dans la dépendance du verbe et relèvent de l'étude de la micro-syntaxe (Blanche-Benveniste 2002) ; les « incidents » échappent à la sphère du verbe et relèvent de l'étude de la macro-syntaxe. Voir Leeman (2013).

En tant qu'incident, l'interjection participe de l'énonciation et n'existe qu'à travers cette dernière – autrement dit, elle entre dans une situation d'interlocution qui établit une relation entre le mot (choisi selon sa valeur en langue), l'énoncé (le contexte linguistique où il prend place), les protagonistes du discours (un *je*-locuteur (énonciateur) et ses interlocuteurs éventuels) et la situation de communication (le contexte discursif/énonciatif). De par son identité propre, elle est à la fois prédicative (en tant qu'elle commente un comportement, un événement ou un état de fait) et énonciative (en tant qu'elle possède une fonction illocutoire) ; ainsi *aië* [13] commente l'énoncé qui le suit en indiquant que ce dernier rapporte un fait qui contrarie le locuteur et qu'il en éprouve du regret (il n'y a pas ici d'interlocuteur). De même, *calmos* [14] prédique de son cotexte qu'il s'agit d'une injonction à se calmer, adressée à un interlocuteur.

13. *Aïe ! Voici mon maître et je ne suis pas allé voir Apoline.* (Camus, *Les Esprits*, 1953)

14. *Calmos, Rouquin ! Calmos, tu vas déborder de l'adrénaline à t'en faire craquer les circuits.* (San-Antonio, *Bosphore et fais reluire*, 1991)

3.1. L'interjection est ancrée dans le contexte discursif

Preuve s'il en était que l'interjection est ancrée dans le contexte discursif, c'est qu'elle est employée de façon privilégiée en discours direct sans annonce préalable [15] ou soulignée par une incise [16]. Elle fonctionne donc comme un indice/introducteur de discours²⁵.

15. *Par Jupiter ! Mince ! Flûte ! Putain !*

16. *{Flûte à la fin + Taratata + Par Jupiter}, s'écria-t-elle.*

Comme mentionné *supra* (§ 2.5), si toute interjection est associée de façon arbitraire/conventionnelle à telle émotion ou tel sentiment, la situation d'énonciation (contexte, circonstances) et les dispositions momentanées du locuteur (manifestations physiques : attitude, gestes, mimiques, intonation), associées à leur place et co-texte dans le discours (aux marges de la phrase), permettent de nuancer/orienter l'actualisation de leur signification.

Si l'actualisation du sens de tout énoncé (notamment côté réception) s'effectue en contexte, c'est plus particulièrement vrai de l'interjection [phonatoire] dans la mesure où c'est lui (le contexte) qui supplée à l'absence de dégagement actanciel. Si l'interlocuteur n'a pas accès au contexte, l'interjection [phonatoire] demeure sinon indécodable, du moins fortement opaque. (Bres 1995 : 83 ; nos ajouts entre crochets²⁶)

Un événement existe, s'est produit et il est à l'origine de l'utilisation de telle ou telle interjection. Autrement dit, les raisons/causes du « surgissement » de l'interjection n'appartiennent pas à l'espace commun²⁷, mais cette information (explicite ou implicite) peut être fournie par le contexte (ou co-texte). Ainsi, un interlocuteur qui n'aura pas perçu la cause de la douleur exprimée par un

²⁵ L'interjection en citation (en mention) – c.-à-d. rapportée dans le discours au moyen d'un terme introducteur (verbe de *dire*) et identifiée par la présence de guillemets, de deux points – lui fait perdre sa valeur proprement interjective (« qui vient de son emploi en relation directe avec le locuteur responsable et les circonstances qui lui donnent naissance (usage) » (Barberis 1995 : 53)).

1. *Paul dit : « Hélas ! ».*

Paul a {dit / crié} : « Par Jupiter ! ». / « Aïe ! » en se tapant sur le doigt.

Paul a fait « Oh ! » parce qu'il était surpris.

Ils poussaient des « oh » et des « ah » d'admiration. (Barberis 1995)

Notons, au passage, que ces paraphrases permettent de distinguer les interjections qui s'emploient avec *dire* (interjections lexicales) et celles qui s'emploient avec *faire* (interjections phonatoires).

²⁶ Comme nous l'avons mentionné *supra* (§ 2.5), certaines interjections vocaliques peuvent être « opaques », « indécodables » hors discours, mais cela n'est pas le cas de toutes les interjections. Il existerait en fait des interjections monosémiques (de type *Chapeau !* qui, nous semble-t-il, ne peut exprimer que l'admiration/félicitation) et d'autres polysémiques (de type *Putain !* susceptible d'être associé à l'admiration, la colère, la surprise, que l'on interprète effectivement selon le cotexte et la prosodie : *Putain, que c'est beau ! / Non mais c'est pas possible d'être aussi con, putain ! / J'en reviens pas putain !*).

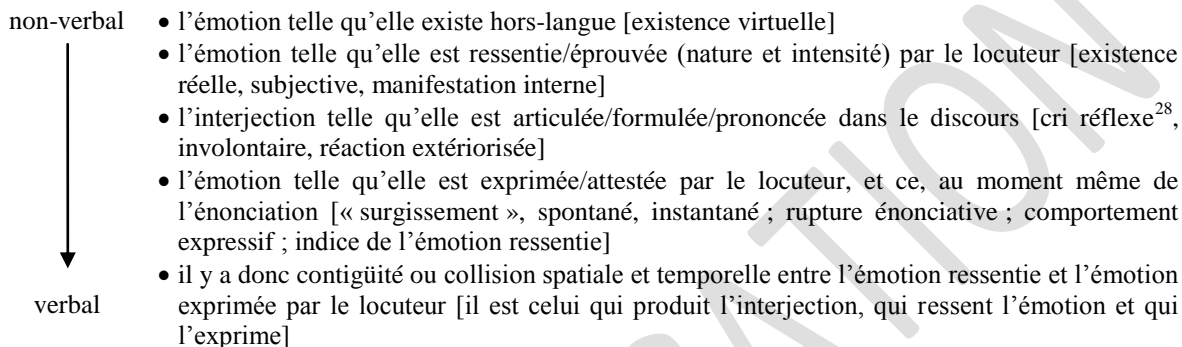
²⁷ « L'objet de l'interjection n'appartient pas à l'espace commun. Il est enfoui dans l'intimité de l'Ego » (Danon-Boileau & Morel, 1995 : 7). Voir également Kleiber (2006 : 18).

Aïe ! pourra demander à son interlocuteur : *Qu'est-ce qu'il y a ?* (Kleiber 2006 : 22). De même, *Hé là !* ne pourra être identifié comme un marqueur de protestation intensif que grâce à *comme vous y allez* et *c'est ma place* [17].

17. *Hé là ! comme vous y allez ! c'est ma place !* (cité par Barberis 1995 : 54)

3.2. La présence du je-locuteur

En tant que marqueur du discours, l'interjection est centrée sur le *je*-locuteur. Celui-ci ressent une émotion et il l'exprime, la manifeste, dans le discours grâce à une modalité exclamative/expressive. L'interjection permet d'assurer une contiguïté entre le non-verbal et le verbal (v. Ducrot 1984 : 200 ; Kleiber 2006 : 18-19) :



L'interjection laisse transparaître une émotion qui contient des informations essentielles quant à l'authentification d'un *je*-locuteur (elle a donc une fonction déictique) : sa présence, sa prise de parole, son état d'esprit, son attitude et la manière dont il pense devoir présenter ce qu'il a à dire (v. Richet 2001).

Si l'interjection ouvre un passage à l'émotion de celui qui la prononce, toujours est-il qu'elle ne s'adresse à personne en particulier : elle peut fort bien s'échapper des lèvres d'un homme seul et se parlant à lui-même. (Vico 1844 : 145)

En effet, nous pouvons dire *Aïe !* pour commenter une situation dommageable pour quelqu'un d'autre : par exemple, en voyant le vigile d'un magasin surprendre quelqu'un en train d'emporter quelque chose sans le payer (*Aïe, il s'est fait piquer !*). Celui qui parle n'éprouve pas vraiment d'émotion ni de regret : il constate simplement que le voleur a échoué (une situation dommageable toutefois). Notons, toutefois, que cela ne vaut pas forcément pour toutes les interjections.

3.3. L'interjection, un marqueur de « modalisation discursive » ?

En discours, l'interjection fonctionne comme un marqueur de « modalisation discursive » qui mentionne et la présence et l'implication du locuteur sur son dire (manifestées par des traces de la présence du locuteur au sein de l'énoncé), en y apportant :

- (i) **un jugement de valeur (modalité appréciative)**, qui est soit mélioratif (*Waouh !*), soit péjoratif (*Zut !*)²⁹
- (ii) et **une intensité (marqueur intensif)**, qui est associée au « surgissement » de l'émotion³⁰ et qui peut être dénotée

²⁸ Cette simultanéité est vraie (plausible) dans un certain nombre de cas (je peux crier *aïe* exactement au moment où je me tords le pied et ressens la douleur) mais non dans tous (dans *Mon Dieu ! Que c'est haut !*, l'émotion que véhicule l'interjection présuppose le temps que prend l'évaluation de la hauteur en question et l'effet qu'elle produit sur le locuteur) ; dans certains cas, il n'y a pas de simultanéité réelle mais une contiguïté.

²⁹ Cette « expressivité » (Vassileva 1998 ; Świątkowska 2000 ; Buridant 2006 ; Rosier 2006) est ce qui la distingue de l'onomatopée qui relève d'une modalité/capacité « imitative » (v. Olivier 1986 ; Barberis 1995 ; Kleiber 2006 ; Rosier 2006).

- a. soit par le marqueur lui-même (marqueur explicite : interjection lexicale) – du fait notamment de sa désémantisation et de la nomination du sacré, du censuré – qui a une fonction émotive (dénotant une émotion forte, sensitive) que l'on trouve illustrée dans : *Merde ! Putain ! Mon Dieu ! Ciel !*
- b. soit par la coloration affective prise par le marqueur en discours – (marqueur implicite : interjection vocalique) – qui a une fonction expressive³¹ (dénotant un sentiment/état psychologique) que l'on trouve illustrée dans : *Oh ! c'est pas vrai...*

Ces caractéristiques permettent d'expliquer pourquoi l'interjection apparaît de façon privilégiée en position détachée et le plus souvent en tête de phrase : c'est qu'elle signale et annonce une rupture dans le discours (notamment intonative) d'une part, et qu'elle est nécessaire à l'interprétation du contenu de l'énonciation (du dire) d'autre part. La situation d'énonciation transparait à travers elle. Elle est à la fois cataphorique (puisqu'elle annonce une énonciation ou réfère à une situation implicite), anaphorique (puisqu'elle permet de « rétablir le contact » ou de le lier à un fil conversationnel³²), déictique (puisqu'elle est inscrite dans un contexte discursif (*in praesentia*) : elle mentionne la présence d'un *je*-locuteur et une contiguïté spatiale et temporelle entre l'émotion ressentie et celle qu'exprime le locuteur au regard d'une situation de discours). Enfin, elle sert également d'« amorce et de ponctuant de paroles » (Rosier 2006 : 116).

4. Perspectives

Les interjections sont loin d'être marginales dans la langue : les ignorer « revient à ignorer une bonne partie du langage » (Danlos 1981 : 53). Nous espérons avoir pu démontrer leur intérêt pour l'étude de la langue. Rares sont les ouvrages consacrés aux interjections. Or, il serait du plus haut intérêt que des linguistes se penchent sur leur étude de façon à pouvoir saisir leur réelle identité en langue d'une part, les enjeux associés à leurs connaissances (que ce soit pour le traitement des données langagières, la robotique, l'acquisition, la traduction, la lexicographie³³, entre autres) d'autre part.

Pour ce qui concerne l'étude de la langue, il faudrait s'interroger sur ce qui rapproche les interjections, les phrases exclamatives (qui sont également marginalisées dans les « types de phrase »), les phénomènes d'insertion (incises, incidentes) dans les phrases composées, les appositions, les apostrophes, les onomatopées, les signaux d'appel, les adverbes d'énonciation, et les constituants désormais identifiés comme des « marqueurs pragmatiques », entre autres³⁴. En effet, ne peut-on pas établir un lien entre ces constructions qui sont aux marges de la phrase, qui ont un rôle expressif, qui mettent en relief la subjectivité langagière du locuteur, son existence/présence réelle/effective, son émotivité et son attitude notamment à l'égard de ce qui est dit ?³⁵ Est-ce cette

³⁰ « Les mots articulés sont formés des interjections [...], que les hommes prononcèrent pour donner passage à la violence de leurs passions. » (Vico 1844 : 144).

³¹ « Le phrasillon compense la pauvreté de son expression par la richesse de son mouvement expressif, à savoir l'exclamation elle-même » (Bres 1995 : 90).

³² L'interjection participe également de la cohérence textuelle : « [l']interjection est [...] utilisée pour cadrer le discours et poursuivre ou contrecarrer le mouvement argumentatif de la séquence ; elle sert aussi à synthétiser (je vais dans le sens ou au contraire de l'intervention initiale, je réagis et synthétise de prime abord ma réaction avant de l'étayer). » (Rosier 2006 : 124). Voir également Świątkowska (2006 : 54-55).

³³ Cf. le plaidoyer proposé par Rézeau (2006) pour leur description lexicographique.

³⁴ Marandin (1999), dans sa *Grammaire de l'incidence*, rapproche des constituants de natures différentes employés comme incidents (adverbes, GN en apposition, constructions phrastiques, etc.), démontrant ainsi que « l'incidence n'est pas liée à un type de constituant particulier » ; au regard des critères avancés pour la définir, ils ont – quels qu'ils soient – un type interprétatif (prédicatif, modal, énonciatif).

³⁵ Les phrases exclamatives (*Putain ! Qu'elle est belle !*) servent à exprimer l'affectivité du locuteur ; les incises (*Par Jupiter !, s'écria-t-elle.*) « servent à affecter un énoncé à celui qui le produit » (Leeman 2013 : 43) et d'en rapporter les paroles et les pensées ; les incidentes (*Il exagère, je trouve.*) et les appositions (*Moe, cette idiote, n'a pas travaillé ses Kumite.*) comportent un commentaire, un jugement sur ce qui est énoncé. Autre aspect à retenir de l'ensemble des constituants qui seraient à rapprocher, c'est qu'ils permettent d'assurer un « lien entre deux » parties (de phrase, de dialogue, de texte, de dire, d'énonciation, etc.).

dénotation d'une certaine subjectivité (et donc leur absence d'objectivité), d'une « oralité », qui les conduit à être mises à la marge, qui les exclut des constituants de la phrase et de l'étude même de la phrase ? Est-ce que la subjectivité « affichée », l'expressivité, n'a pas droit de cité dans la phrase ? Il conviendrait également, comme annoncé *supra* (§ 1), de faire du nettoyage dans la classe « fourre-tout » de l'interjection en distinguant, parmi les mots incidents, les interjections (*Par Jupiter !*), les onomatopées (*Boum !*), les apostrophes (*Garçon ! un café...*), les signaux d'attention (*Allô ? Bonjour, ça va ?*). Nous avançons quelques remarques qui permettent d'aller dans cette voie.

- Les onomatopées³⁶ sont descriptives ; elles permettent de reproduire/rapporter/représenter, par la langue articulée, n'importe quel événement, bruit ou cri (expression sonore, réalité objective, effet acoustique) qui proviennent du monde extérieur (produits par des êtres animés, par des objets, par des phénomènes naturels, etc.). Il s'agit de créations lexicales (adaptation conventionnelle, motivée, du cri/bruit) intégrées à chaque langue, qui ne reproduisent pas l'imitation réelle du cri/bruit effectif (preuve en est, elles diffèrent d'une langue à l'autre, elles n'ont pas de signification stable à travers les langues) ; elles ne sont qu'une approximation de la réalité. C'est pourquoi, il existe un grand nombre d'onomatopées et qu'il est possible d'en créer et d'en introduire de nouvelles dans le discours (*cf.* la bande dessinée, les échanges quotidiens, etc.) ; fournir une liste exhaustive des onomatopées est donc impossible (mentionner les usuelles, courantes l'est davantage)³⁷. Elles n'entrent pas forcément dans une situation d'interlocution.
- Les apostrophes [appellatifs] réfèrent au destinataire de l'énoncé. Elles ont pour rôle d'interpeller un interlocuteur (GN déictiques, qui font appel à la situation d'énonciation immédiate) et s'accompagnent souvent d'un geste ; il s'agit d'unités lexicales (noms ou équivalents) non figées³⁸ paraphrasables par « C'est à vous que ce discours s'adresse » (Bally 1965 : 52).
- Les signaux d'attention³⁹ (vocaliques ou lexicaux), centrés sur le contact entre le locuteur et l'interlocuteur (orientation interlocutoire associée aux modalités impératives et interrogatives), permettent d'attirer l'attention sur ce qui va être énoncé ou de renforcer ce qui est dit. Ils permettent d'interpeller/d'encourager [18], d'entrer en communication ou d'y mettre fin [19], de garder ou d'interrompre le contact [20] :

18. *Allons, fais un effort !*
Hé là ! c'est ma place ! [Barberis 1995]
19. *Allô, Bonjour, ça va ?*
20. *Ne bouge pas, hein !*
Tu m'aideras, n'est-ce pas ?

Autre enjeu associé aux interjections, c'est qu'elles reflètent la culture associée à la langue ; elles permettent de révéler ce qui propre à une communauté donnée (ce qui la singularise) et ce qui est commun à toutes les communautés (ce qui la rend universelle). Elles sont empreintes de références culturelles propres à une langue (elles ne connaissent pas forcément d'équivalent dans une langue

³⁶ Sur les onomatopées, voir Melnikiené (2015).

³⁷ [onomatopée] *atchoum* (éternuement), *badaboum* (chute), *bang* (explosion), *bip-bip* (signal radiodiffusé), *boum* (explosion), *brrr* (frisson ou brrissement), *clac* (bruit sec et soudain), *crac* (qqch. qui craque, soudainement d'un événement), *cui-cui* (cri d'oiseaux), *ding dong* (sonnette), *floc* (chute d'un corps dans un liquide), *hi hi/ha ha* (rire ou pleurs), *hop* (action brusque), *hum hum* (raclement de gorge, toux), *glouglou* (bruit d'un liquide qui se déverse ou de la gorge quand on boit), *pan* (bruit d'un éclatement, coup de feu), *plaf/plouf/plof* (chute dans un liquide), *poum* (bruit d'explosion, bruit d'un tambour), *splash* (bruit d'un objet dans de l'eau, chute violente, éclaboussures), *tic-tac/tictac* (mouvement régulier d'horlogerie), *vlan* (coup porté, bruit soudain), *vroum* (bruit d'un moteur), etc. Comment ne pas lire et écouter également Gainsbourg (1967) ?

³⁸ [apostrophe] *Garçon ! un café s'il vous plaît. / Madame, madame ! il faut venir tout de suite. / Dis-moi, Moe, ce que tu veux réellement. Hé ! vous, les gars !* Il serait intéressant de se pencher sur l'histoire et l'évolution du vocatif.

³⁹ [signaux d'attention] *Allez-Allons, Dis donc-Dites donc, Gare, Hé là, Hep, Heu, Hum, Hum, Hop, Minute, Oh oh, Ohé, Psitt-Pst, Voyons... / Allô, Bonjour, ça va ?, Salut, Coucou, S'il vous plaît... Adieu, À bientôt, Au revoir, Bonsoir, Salut... / Chut, Tout beau-doux, Halte-Halte-là, Hein, N'est-ce pas, Oust-Ouste-Houst-Houste, Stop, Tu vois...*

cible, elles peuvent être difficilement traduisibles, voire intraduisibles⁴⁰). Mais comment s'opère cette singularisation ? Qu'est-ce qui caractérise la culture à travers les interjections ? Les interjections sont souvent « opaques » pour celui qui n'y prête pas une réelle attention. Rappelons que « maîtriser une langue, c'est maîtriser une culture » et cela passe nécessairement par la maîtrise des interjections (entendues et acquises depuis le plus jeune âge). Cet apprentissage culturel va bien au-delà des connaissances linguistiques et il ne peut se réduire à un simple inventaire lexical. Il existe des liens intimes qui lient la langue et la culture (Wierzbicka 1991, 1992). L'interjection est porteuse d'une histoire qu'il faut saisir.

Enfin, comment ne pas rapprocher et établir un lien entre l'étude des interjections et celle des « émotivons » ? L'économie qui était associée à l'interjection (forme brève, rapide) se retrouve dans des nouvelles formes d'écriture (émojis, logogrammes, pictogrammes) qui permettent à leur tour de traduire, dans une production interactive, une réaction affective/expressive. Là encore, le travail reste à mener (déjà initié par Halté 2018) pour explorer les interactions associées à ces deux types de constituants qui participent de l'énonciation.

Bibliographie

- ARRIVÉ Michel, GADET Françoise & GALMICHE Michel (1986), *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- AUROUX Sylvain (1988), « La grammaire générale et les fondements philosophiques des classements de mots », *Langages*, 92 : 79-91.
- BALLY Charles (1965), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BARBERIS Jeanne-Marie (1992), « Onomatopée, interjection : un défi pour la grammaire ? », *L'Information grammaticale*, 53 : 52-57.
- BARBERIS Jeanne-Marie (1995), « L'interjection : de l'affect à la parade, et retour », *Faits de langue*, 6 : 93-104.
- BENVENISTE Émile (1974), « La blasphémie et l'euphémie », *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, Paris, Gallimard : 254-257.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Gap/Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (2002), « Phrase et Construction verbale », *Verbum*, XXIV (1-2) : 7-22.
- BONNARD Henri (1981), *Code du français courant*, Paris, Magnard.
- BRES Jacques (1995), « - *Hou ! Haa ! Yrrâ* : interjection, exclamation, actualisation », *Faits de langues*, 6 : 81-91.
- BRUNOT Ferdinand (1899⁴), *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson et C^{ie}.
- BURIDANT Claude (éd.) (2006), *Langages n° 161 : L'interjection : jeux et enjeux*, Paris, Larousse/Armand Colin.
- CHASSANG Alexis (1876), *Nouvelle grammaire française*, Paris, Garnier Frères.
- CHERVEL André (1977), ... *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.
- COLOMBAT Bernard (éd.) (1988), *Langages n° 92 : Les parties du discours*, Paris, Larousse.
- COLOMBAT Bernard (1988), « Les « parties du discours » (*partes orationis*) et la reconstruction d'une syntaxe latine au XVI^e siècle », *Langages*, 92 : 51-64.
- DAMOURETTE Jacques & PICHON Édouard (1968), *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française, 1911-1927*, Paris, D'Artrey.
- DANLOS Laurence (1981), « La morphosyntaxe des expressions figées », *Langages*, 63 : 53-74.
- DANON-BOILEAU Laurent & MOREL Marie-Annick (1995), « Présentation générale », *Faits de langues*, 6 : 5-12.

⁴⁰ Voir Richet (2001). Il suffit de se pencher sur la bande dessinée pour comprendre les enjeux (impacts et contraintes) qui pèsent sur leur traduction (Sierra Soriano 1999).

- DEMONET Marie-Luce (2006), « *Eh/hé* : l'oralité simulée à la renaissance », *Langages*, 161 : 57-72.
- DUBOIS Jean & LAGANE René (1971), *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.
- DUBOIS Jean, JOUANNON Guy & LAGANE René (1961), *Grammaire française*, Paris, Larousse.
- DUCROT Oswald (1980), « Analyses pragmatiques », *Communications*, 32 : 11-60.
- DUCROT Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUNOYER Céline & STOLZ Claire (2007), *Nouvelle grammaire du collègue*, Paris, Magnard.
- ENCKELL Pierre & RÉZEAU Pierre (2005²), *Dictionnaire des onomatopées*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ESPINAL Teresa M. (1991), "The representation of disjunct constituents", *Language*, 67 (4) : 726-762.
- ESTIENNE Robert (1557), *Traicté de la grammaire française*, Paris, l'olivier de Robert Estienne. [repr. Slatkine 1972]
- GAF – *Grammaire de l'Académie française* (1932), Paris, Firmin-Didot et C^{ie}.
- GAIFFE Felix et alii (1936), *Grammaire Larousse du XX^e siècle*, Paris, Larousse.
- GAINSBURG Serge (1967), *Comic strip*, Bagatelle. [chanson française, composée, interprétée et créée par Serge Gainsbourg]
- GALICHET Georges & GALICHET René (1969), *Grammaire française expliquée*, Paris, Charles-Lavauzelle & C^{ie}.
- GOSCINNY René & UDERZO Albert (1966), *Astérix chez les Bretons*, Paris, Dargaud.
- GREVISSE Maurice (1959⁷ & 1980), *Le bon usage : grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Gembloux/Paris, Duculot/Librairie Orientaliste.
- GREVISSE Maurice & GOOSSE André (1986 & 2008¹⁴), *Le bon usage : grammaire française*, Bruxelles, De Boeck & Larcier.
- HALTÉ Pierre (2018), *Les émotivônes et les interjections dans le tchat*, Limoges, Lambert-Lucas.
- JULIEN Jacques (1988), « La terminologie française des parties du discours et de leurs sous-classes au XVI^e siècle », *Langages*, 92 : 65-78.
- KLEIBER Georges (2006), « Sémiotique de l'interjection », *Langages*, 161 : 10-23.
- KLEIBER Georges (2016-2017), « Du cri de douleur au signe de douleur : l'interjection *Aïe* ! », *Synergies Pays Scandinaves*, 11-12 : 113-133.
- LALLOT Jean (1988), « Origine et développement de la théorie des parties du discours en Grèce », *Langages*, 92 : 11-23.
- LEEMAN Danielle (2013), *Grammaire 3 [année 2013-2014]*, cours de L3 de Lettres modernes, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. [disponible en ligne]
- MARANDIN Jean-Marie (1999), *Grammaire de l'incidence*, Paris, Laboratoire de linguistique formelle. [disponible en ligne]
- MARTINET André (1979), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier/Crédif.
- McCRAWLEY James D. (1982), « Parentheticals and discontinuous constituent structure », *Linguistic Inquiry*, 13 (1) : 91-106.
- MELNIKIENÉ Danguolė (2015), « Le statut grammatical des onomatopées dans la linguistique moderne », *Verbum*, 6, Institute of Foreign Languages at Vilnius (Lituanie).
- MERTENS Piet (2008), « Syntaxe, prosodie et structure informationnelle : une approche prédictive pour l'analyse de l'intonation dans le discours », *Travaux de linguistique*, 56 : 97-124.
- NEVEU Franck (2000), *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan.
- OLIVIER Claudine (1986), *Traitement pragmatique des interjections en français*, Thèse de l'Université Toulouse II-Le Mirail.
- OLIVIER Claudine (1994), « Les interjections et autres signes linguistiques comme marqueurs d'actes de prédication », *Champs du signe*, 4 : 215-231.
- PELLAT Jean-Christophe & FONVIELLE Stéphanie (2017), *Le Grevisse de l'enseignant : grammaire de référence*, Paris, Magnard.

- QUIRK Randolph *et alii* (1985), *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London, Longman.
- RÉZEAU Pierre (2006), « L'interjection accompagnée d'un geste. Plaidoyer pour une description lexicographique », *Langages*, 161 : 91-100.
- RICHET Bertrand (2001), « Interjections, incises et discours rapportés : analyse de données écrites et orales », *Actes du 39^e Congrès de la SAES (May 1999, Chambéry, France)*, Saint-Etienne, Presses de l'université de Saint-Etienne : 123-148.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe & RIOUL René (1998⁴), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ROSIER Irène (1988), « Les parties du discours aux confins du XII^e siècle », *Langages*, 92 : 37-49.
- ROSIER Laurence (1995), « L'interjection, partie <honteuse> du discours », *Scolia*, 3 : 109-121.
- ROSIER Laurence (2000), « Interjection, subjectivité, expressivité et discours rapporté à l'écrit », *Cahiers de praxématique*, 34 : 19-49.
- ROSIER Laurence (2006), « De la vive voix à l'écriture vive : l'interjection et les nouveaux modes d'organisation textuels », *Langages*, 161 : 112-126.
- SIERRA SORIANO Ascensión (1999), « L'interjection dans la BD : réflexions sur sa traduction », *Meta*, 44 (4) : 582-603. [disponible en ligne]
- SIERRA SORIANO Ascensión (2006), « Interjections issues d'un verbe de mouvement : étude comparée français-espagnol », *Langages*, 161 : 73-90.
- ŚWIĄTKOWSKA Marcela (2000), *Entre dire et faire. De l'interjection*, Cracovie, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego.
- ŚWIĄTKOWSKA Marcela (2006), « L'interjection : entre deixis et anaphore », *Langages*, 161 : 47-56.
- Terminologie grammaticale* (1910), *Nomenclature grammaticale de 1910*. [disponible en ligne]
- Terminologie grammaticale* (1949), *Nomenclature grammaticale de 1949*. [disponible en ligne]
- Terminologie grammaticale* (1975), *Nomenclature grammaticale pour l'enseignement du français dans le second degré* (circulaire du 22 juillet 1975). [disponible en ligne]
- Terminologie grammaticale* (1997), *Terminologie grammaticale*, Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Paris, CNDP. [disponible en ligne]
- Terminologie grammaticale* (2016), *Les notions à enseigner : enjeux, propriétés, progressivité*. [disponible en ligne]
- TESNIÈRE Lucien (1936), « Sur la classification des interjections », *Mélanges P. M. Haskovec*, Brno, Imprimerie Globus : 434-452.
- TESNIÈRE Lucien (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- VASSANT Annette (1979), « À propos de la nomenclature grammaticale : quelle grammaire enseigner ? », *L'Information grammaticale*, 1 : 28-30.
- VASSILEVA Albena (1998), « Vers un traitement modal de l'interjection en français », *La langue et la littérature française dans la civilisation mondiale*, Timovo, Presses Universitaires de Veliko-Timovo : 73-78.
- VENDRYÈS Joseph (1921), *Le langage : introduction linguistique à l'histoire*, Paris, La Renaissance du livre.
- VICO (1844), *La science nouvelle*, Paris, Jules Renouard.
- WAGNER Robert Léon & PINCHON Jacqueline (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- WARTBURG Walter von & ZUMTHOR Paul (1947), *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, Francke.
- WIERZBICKA Anna (1991), *Cross Cultural Pragmatics: The Semantics of Human Interaction*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- WIERZBICKA Anna (1992), « The semantics of interjection », *Journal of Pragmatics*, 18 (1-2) : 159-192.
- WILMET Marc (1997), *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

YVON Henri (1958), « Pour une nomenclature grammaticale précise et claire (II) », *Le Français moderne*, 26 (2) : 81-92.

Résumé

L'interjection a toujours été perçue comme une « partie du discours » problématique et elle devient une classe « fourre-tout » qui regroupe un certain nombre de mots qu'il convient de distinguer. Pour mettre fin à l'incertitude de savoir si elle est, ou non, une « partie du discours », nous avons identifié ses caractéristiques formelles, fonctionnelles et sémantiques – ce qu'aucun ouvrage n'a proposé jusqu'alors – démontrant ainsi qu'elle constitue une partie du discours aux marges de la phrase (un « incident »). Ces caractéristiques nous amènent, ensuite, à la considérer comme une partie du discours non négligeable, qui fonctionne comme un marqueur de « modalisation discursive ». En guise de conclusion, nous énumérons quelques enjeux liés à leur étude car les interjections sont loin d'être marginales dans la langue ; les ignorer revient à passer à côté de ce qui constitue notre langue et notre culture.

Mots-clés : interjection, incident, discours, modalisation discursive, expressivité

Adresse postale : 1, rue de Caumont – 31500 Toulouse